



Assemblée générale

Distr. générale
7 août 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 76 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général**

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale, dans une nouvelle présentation plus synthétique, le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement sur les activités de cet organisme pendant la période de juillet 1999 à juin 2000, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour 2000-2001.

Le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale. Depuis 1985, il était d'usage de présenter à l'Assemblée deux rapports sur l'Institut, l'un concernant les activités passées et l'autre les activités prévues. La présentation sous forme d'un rapport unique a été adoptée sur proposition du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans le but d'améliorer la transparence et de faciliter l'examen du projet de budget. La nouvelle présentation a également le mérite d'éviter la répétition et de réduire les coûts de reproduction. Le Secrétaire général recommande cette nouvelle présentation à l'Assemblée.

* A/55/150.

** À sa trente-cinquième session (5-7 juillet 2000), le Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement a approuvé le présent rapport, avec les révisions qui y seront insérées ultérieurement, pour soumission à l'Assemblée générale.

Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, relatif aux activités menées par l'Institut de juillet 1999 à juin 2000, et projets de programme de travail et de budget pour 2000-2001

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme. À cette fin, le Directeur a établi un rapport dans une nouvelle présentation, plus synthétique, qui traite des activités menées par l'Institut de juillet 1999 à juin 2000 et présente le projet de programme de travail et le projet de budget pour 2000-2001 à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la trente-cinquième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, du 5 au 7 juillet 2000.

Le 6 juillet, conformément au Statut de l'Institut, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Directeur et approuvé sa soumission à l'Assemblée générale, lors de sa cinquante-cinquième session.

En 2000-2001, l'Institut prévoit de poursuivre les activités de recherche entreprises l'année précédente dans les domaines suivants : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; sécurité commune et désarmement. Les tableaux annexés au présent rapport contiennent la ventilation du montant actualisé des contributions volontaires, ainsi que les prévisions de recettes et de dépenses, pour 2000-2001 et les prévisions relatives aux ressources nécessaires pour la même période. Deux graphiques présentent l'historique des contributions volontaires à l'Institut

Par le biais du présent rapport, le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général une recommandation concernant une subvention prélevée sur le budget ordinaire pour 2001.

Table des matières

	<i>Page</i>	
I. Introduction	1-6	5
A. Rapport du Directeur de l'Institut	1-2	5
B. Examen du rapport du Directeur par le Conseil d'administration	3-6	5
II. Gestion et effectifs	7-8	5
III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	9-11	5
IV. Activités récentes et prévues	12-61	6
A. Sécurité mondiale et désarmement	13-36	6
1. La Conférence du désarmement	14-16	6
2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire	17-20	6
3. Armes biologiques	21-25	7
4. Technologies spatiales	26	8
5. Application des traités	27-30	8
6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement	31-36	8
B. Sécurité régionale et désarmement	37-45	8
1. Maintien de la paix	38-40	9
2. Amérique latine	41	10
3. Moyen-Orient	42	10
4. Asie	43-45	10
C. Sécurité commune et désarmement	46-61	10
1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest	48-53	10
2. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic des armes légères	54	11
3. Militarisation des camps de réfugiés	55	12
4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères	56-57	12
5. Mines terrestres	58-61	12
V. Coopération	62-78	13
A. Constitution de réseaux électroniques	63-64	13
B. <i>Forum du développement</i>	65	13
C. Conférences, séminaires et réunions-débats	66-68	13
D. Collaboration avec d'autres institutions	69-72	14

E.	Programme de bourses et de stages	73-77	14
F.	L'éducation pour le désarmement	78	15
VI.	Publications	79-80	15
Annexes			
I.	Recettes et dépenses pour 1998 et 1999 et prévisions pour 2000 et 2001.		17
II.	Ressources nécessaires		18
III.	Contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1998 et 1999 et état actuel des contributions pour 2000 et 2001		19
IV.	État actuel des prévisions de contributions volontaires pour 2000		21
V.	Contributions volontaires à l'UNIDIR, 1990-2000.		22
VI.	Financement de l'UNIDIR – Total 1990-1999		26
VII.	Nombre de contributeurs par an		27

I. Introduction

A. Rapport du Directeur de l'Institut

1. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut de recherche autonome au sein du système des Nations Unies. Il a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/83 M du 11 décembre 1979 avec pour mission d'effectuer des recherches indépendantes sur le désarmement et la sécurité internationale.

2. Le présent rapport¹ combine dans une nouvelle présentation unifiée le rapport du Directeur de l'UNIDIR, Patricia Lewis, sur les activités de l'Institut pendant la période de juillet 1999 à juin 2000, soumis en application des résolutions 39/148 H (par. 6) et 45/62 G (par. 6) de l'Assemblée générale, du 17 décembre 1984 et du 4 décembre 1990 respectivement, et le rapport du Conseil d'administration sur le projet de programme de travail et le projet de budget pour 2000-2001, présenté en application des dispositions du paragraphe 2 1) de l'article IV du Statut de l'UNIDIR².

B. Examen du rapport du Directeur par le Conseil d'administration

3. Le Directeur a fait un rapport oral au Conseil à la trente-quatrième session du Conseil consultatif, tenue à New York en janvier 2000. Lors de cette session, le Conseil d'administration, prenant note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) en décembre 1999, a officiellement approuvé le programme et le budget de l'Institut pour 2000. Le Conseil s'est également félicité des préparatifs en cours pour la célébration du vingtième anniversaire de l'Institut. Un projet de résolution devant être présenté à l'Assemblée générale, à sa cinquante-cinquième session, était en préparation et un colloque était prévu, qui sera organisé conjointement avec le Département des affaires de désarmement.

4. Le 6 juillet, à Genève, lors de la trente-cinquième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, le Directeur a remis au Conseil d'administration un rapport, pour examen et approbation. Ce dernier a examiné le rapport du Directeur et l'a félicité, ainsi que le personnel de l'Institut, pour le suc-

cès de la mise en oeuvre du programme d'activités. Le Conseil a formulé plusieurs propositions sur les activités prévues pour 2000-2001, dont le Directeur a pris compte.

5. Le Conseil a également examiné le régime financier de l'Institut et félicité le personnel, en particulier le Directeur, pour l'efficacité de ses activités de collecte de fonds (voir aussi sect. III ci-après).

6. Le Conseil a approuvé le présent rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale.

II. Gestion et effectifs

7. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques, un responsable des programmes de recherche, les éditeurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs augmentent et les membres du personnel de base sont recrutés sur la base de contrats d'un an renouvelables. On étoffe actuellement les effectifs du personnel de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'Institut et celles affectées aux projets afin d'accroître les effectifs et d'améliorer les modalités des contrats. L'UNIDIR va organiser, dans le courant de 2000, un nouveau programme de bourses qui entraînera une augmentation appréciable du nombre de chercheurs.

8. L'UNIDIR réunit le personnel toutes les semaines et les chercheurs tous les mois, et organise des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation d'un personnel qualifié et sa notation figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

9. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses d'administration, y compris le Directeur, est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Une telle subvention est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Le Conseil d'administration a de nouveau

regretté que, depuis plusieurs années, cette subvention n'ait pas été ajustée pour tenir compte de l'inflation, contrairement aux traitements. En 1996 et 1997, elle a été provisoirement ramenée de 220 000 dollars à 213 000 dollars. Elle est demeurée à ce niveau pour l'exercice biennal 1998-1999 et il en sera de même pour l'exercice 2000-2001. Le Conseil d'administration appuie pleinement une augmentation de la subvention en proportion de l'inflation, afin que sa valeur ne continue pas de baisser.

10. Vu l'importance de la subvention versée par l'ONU, le Conseil a estimé, comme le Directeur, que cette question devait demeurer à l'étude dans le cadre des efforts déployés pour faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif et des tentatives visant à faire en sorte qu'elle soit augmentée de façon adéquate et ajustée en fonction de l'inflation. À cet égard, le Conseil a noté que le Directeur de l'UNIDIR et le Département des affaires de désarmement avaient entrepris des consultations avec le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et le CCQAB dans le but de mettre au point des propositions visant à atténuer les difficultés liées à l'organisation et au régime financier actuels de l'Institut.

11. Conformément au paragraphe 3 de l'article VIII du Statut de l'Institut, le Conseil a décidé à l'unanimité de transmettre au Secrétaire général, par le biais du présent rapport, une recommandation concernant une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU pour 2001.

IV. Activités récentes et prévues

12. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement, sécurité régionale et désarmement, et sécurité commune et désarmement.

A. Sécurité mondiale et désarmement

13. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Les travaux de recherche qu'il entreprend à ce titre portent notamment sur l'application des traités déjà conclus et sur les questions relatives aux négociations en cours.

1. La Conférence du désarmement

14. Ces dernières années, l'UNIDIR a organisé un certain nombre de séminaires portant sur les questions de sécurité mondiale et celles qui intéressent la Conférence du désarmement. En 1999-2000, des réunions ont été consacrées aux questions suivantes : « Stocks de matières fissiles : caractéristiques, mesures et grandes options » (William Walker); « Comment prévenir la guerre? » (Jonathan Dean); « Reprendre l'initiative de réduire le péril nucléaire » (Michael Krepon); « Verifying nuclear disarmament » (Vérifier le désarmement nucléaire) [en coopération avec le Verification, Research and Training Centre (VERTIC)] – les orateurs étaient Trevor Findlay, Suzanna van Moyland, George Paloczi-Horvarth, Tom Milne et Patricia Lewis; « Restoring momentum to nuclear disarmament » (Restaurer la dynamique du désarmement nucléaire) (Jonathan Dean); et « The United States Missile Defense Decision and its non-proliferation impacts » (La décision des États-Unis concernant le déploiement d'un système de défense antimissiles et ses incidences sur la non-prolifération) (Daryl Kimball).

15. L'UNIDIR a commandé un rapport ayant pour objet d'actualiser l'inventaire des stocks de matières fissiles, d'évaluer les politiques nationales relatives à la production, à la destination et à la vérification des matières fissiles, et de répertorier les installations et les sites qui pourraient faire l'objet d'un accord de garanties. Les auteurs de ce rapport attendent pour l'achever le début des négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement.

16. Plusieurs séminaires portant sur des thèmes très divers liés aux travaux de la Conférence sont prévus dans les mois à venir. En novembre 2000, l'UNIDIR prévoit d'organiser un atelier sur le fonctionnement et les pratiques de la Conférence, qui examinera les nombreuses demandes de réforme et les suggestions en la matière. L'Institut accueille également une chargée de recherche invitée de l'Acronym Institute, Jenni Rissanen, qui suit les travaux de la Conférence et rédige une étude sur la question.

2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire

17. À la fin de 1999, en réponse aux faits nouveaux et avec l'appui du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, l'UNIDIR a entamé une étude sur la situation actuelle en matière

d'armes nucléaires tactiques. Ce projet a été mis en oeuvre en collaboration avec les organismes suivants : Peace Research Institute, Frankfurt (Allemagne); Center for Non-Proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies (États-Unis d'Amérique); Centre for Strategic Research (République islamique d'Iran); et Institute for Political and International Studies (République islamique d'Iran).

18. En mars 2000, dans le cadre de l'étude sur les armes nucléaires tactiques, l'UNIDIR a organisé un atelier à Genève, durant lequel ont été présentées des communications analysant des questions telles que la situation actuelle, le nombre et la définition, ou encore les approches régionales. Les conclusions du projet figurent dans un rapport en cours de publication; les conclusions préliminaires ont été adressées aux États membres et postées sur le site Web de l'UNIDIR.

19. Deux rapports consacrés aux armes nucléaires tactiques sont à paraître : l'un intitulé « Tactical nuclear weapons in Europe: prospects for stability » (Les armes nucléaires tactiques en Europe : perspectives pour la stabilité), par A. Shevtsov, A. Yizhak, A. Gavrish et A. Chumakov; et l'autre sur les armes nucléaires en Europe centrale par Virginia Rosa. La phase suivante du projet sur les armes nucléaires tactiques portera sur l'examen des besoins en matière de codification et de vérification des régimes existants.

20. Le premier numéro du *Forum du désarmement* en 2000, intitulé *Où va le TNP ?*, était consacré à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000 (New York, avril-mai 2000). Les thèmes abordés étaient les suivants : « 1995-2000 : une évaluation » (Patricia Lewis); « Le désarmement nucléaire 1995-2000 » (Miguel Marín Bosch); « L'évolution du contexte de sécurité » (Ben Sanders); « Engagé sur une voie incertaine, le TNP risque-t-il de s'effondrer ? » (Sharon Riggle); « Vers le désarmement nucléaire » (Tariq Rauf). S.E.M. Henrik Salander (Suède) a publié un commentaire spécial.

3. Armes biologiques

21. Susan Wright, chargée de recherche invitée de l'Université du Michigan en 1999, a terminé ses travaux sur la question des armes biologiques. Un ensemble de documents résultant de son séjour à l'UNIDIR a été publié dans la revue *Politics and the Life Sciences Symposium, March 1999: Biological Warfare*.

Mme Wright a terminé la révision d'un ouvrage intitulé *Responding to the Challenge of Biological Warfare – a Matter of Contending Paradigms of Thought and Action*, à paraître prochainement.

22. Malcolm Dando, de l'Université de Bradford, est chargé de recherche principal à l'UNIDIR. Il examine les efforts actuellement poursuivis sur le plan international en vue de prévenir la prolifération des armes biologiques et leur utilisation. En outre, l'UNIDIR a accueilli Henrietta Wilson, chargée de recherche, qui étudiait les aspects techniques et politiques du Groupe spécial pour l'Acronym Institute et le VERTIC. Une deuxième chargée de recherche invitée de l'Acronym Institute, Jenni Rissanen, poursuit ces travaux et Hazel Tamano, assistante de recherche, a étudié des documents d'information traitant des questions relatives aux armes biologiques.

23. En mars 2000, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, l'UNIDIR, conjointement avec le Department of Peace Studies de l'Université de Bradford, la Federation of American Scientists (FAS), l'International Security Information Service London (ISIS) et le VERTIC, a tenu une réunion sur le thème « Les 25 ans de la Convention sur les armes biologiques et à toxines : évaluation des risques et des perspectives ». Ont pris la parole Nicholas Sims, de la London School of Economics, Mark Wheelis, de la FAS, Antonio Patriota, Ministre plénipotentiaire de la Mission permanente du Brésil à l'Office des Nations Unies à Genève, et Patricia Lewis, de l'UNIDIR.

24. D'autres réunions ayant pour thème les armes biologiques sont prévues en 2000 et 2001, et le dernier numéro du *Forum du désarmement* en 2000 sera consacré aux armes biologiques et à la Conférence chargée d'examiner la Convention sur les armes biologiques, prévue en 2001.

25. Afin de déterminer comment les États peuvent accéder aux technologies des armes biologiques, l'UNIDIR examine, dans le cadre d'un projet exécuté en collaboration avec le Centre de règlement des conflits de l'Université du Cap (Afrique du Sud), de quelle manière l'Afrique du Sud a acquis, pendant la période d'apartheid, ses vastes connaissances spécialisées dans le domaine des armes chimiques et biologi-

ques. À la fin de 2000. L'Institut participera à un atelier à Prétoria pour examiner l'état d'avancement du projet. Des monographies concernant d'autres pays ont également envisagées..

4. Technologies spatiales

26. Le projet de l'UNIDIR sur le transfert des technologies spatiales à double usage a été achevé à la fin de 1998. Le texte définitif du rapport de recherche intitulé « *The transfer of dual-use outer-space technologies: confrontation or cooperation ?* » (Le transfert des technologies spatiales à double usage : affrontement ou coopération ?), de Périclès Gasparini Alves, n'a pas encore été arrêté.

5. Application des traités

27. En 1999, l'UNIDIR a entrepris un projet de recherche sur les coûts relatifs à l'application des traités de désarmement. Il permettra d'obtenir une évaluation du coût de l'application des traités, y inclus le coût du démantèlement des armes, des organismes d'exécution, des activités de vérification et de la tenue des diverses réunions des États parties. Cette étude est dirigée par Susan Willett et s'articule autour des trois thèmes suivants : armes et matières nucléaires, armes chimiques et mines terrestres antipersonnel.

28. Un second projet traite des problèmes communs aux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, du Traité sur la non-prolifération et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (à savoir, respectivement, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires). Le premier d'une série de séminaires organisés en collaboration avec les organismes considérés s'est tenu au milieu de 1999 et d'autres réunions sont prévues en 2000 et 2001.

29. En coopération avec le Center for Non-Proliferation Studies, Monterey Institute of International Studies, l'UNIDIR prévoit de mettre en oeuvre un programme de recherche en vue d'étudier le rôle des organismes régionaux dans la vérification de l'application et la mise en oeuvre des traités de portée mondiale. Ces recherches, dirigées par Lawrence Scheinman, du Monterey Institute, incluront

l'organisation d'ateliers et aboutiront à l'établissement d'un rapport sur les méthodes et les dispositifs utilisés par les organisations régionales dans le cadre de leurs activités de mise en oeuvre des traités, dans le but de déterminer dans quelle mesure il serait souhaitable de déléguer l'exécution de tâches de portée régionale à des organismes régionaux.

30. Dans le cadre des travaux sur l'application des traités et les questions intersectorielles, le troisième numéro de 1999 du *Forum du désarmement* avait pour titre « Les inspections sur place : mêmes problèmes, autres solutions ». Les thèmes abordés étaient les suivants : les garanties de l'AIEA (Rich Hooper; Wolfgang Fischer et Gotthard Stein); l'application du Traité sur les armements stratégiques offensifs (Joseph P. Harahan); la Convention sur les armes chimiques (Leslie-Anne Levy); le régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Wang Jun); les enseignements tirés de la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM) (Graham Pearson). Le commentaire spécial émanait de Mohammed El Baradei, Directeur général de l'AIEA.

6. Réflexions sur la sécurité et le désarmement

31. La version définitive du manuel de définitions de termes se rapportant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité, ouvrage de référence produit par l'Institut à l'intention des étudiants et des agents d'exécution, sera prochainement arrêtée et l'ouvrage sera publié en 2000. La première édition paraîtra en anglais et en arabe. L'UNIDIR souhaite vivement que le manuel soit traduit en d'autres langues pour faciliter la compréhension des questions de désarmement, en particulier dans les pays qui connaissent mal ce domaine.

32. En collaboration avec le VERTIC, l'Institut prévoit d'entreprendre, dans le prolongement de ce manuel, la production d'un manuel spécifiquement axé sur les termes relatifs à la vérification et à la création d'un climat de confiance.

33. Ces 10 dernières années, plusieurs tentatives ont été faites en vue de reformuler l'agenda pour la sécurité et le désarmement. L'UNIDIR estime que l'heure est venue d'insuffler des idées nouvelles dans le processus multilatéral pour encourager une nouvelle réflexion à propos d'arguments et de propositions aujourd'hui dépassés. À cet effet, il tient depuis la fin de 1998 une conférence électronique visant à rassembler

les idées novatrices qui se font jour sur la question d'un nouvel agenda pour la sécurité. Des intervenants du monde entier accèdent à la conférence par le site Web de l'UNIDIR. Les propositions les plus intéressantes faites dans ce cadre contribueront à faciliter les discussions sur une quatrième session extraordinaire consacrée au désarmement. En 1999, la conférence électronique a facilité un débat international animé sur la légitimité de l'intervention militaire à des fins humanitaires, à la suite de l'action menée par l'OTAN au Kosovo.

34. L'UNIDIR explore la possibilité de réaliser une étude sur les conséquences de l'intervention militaire, qui examinerait l'évolution des règles d'intervention au cours des années, en accordant une attention particulière aux situations où l'intervention militaire avait pour but de prévenir la violation des droits de l'homme. Une telle étude analyserait les différents types d'intervention et en examinerait les conséquences : mouvements de personnes déplacées et de réfugiés, décès, dégradation des infrastructures, etc.

35. Compte tenu de la dépendance croissante des sociétés vis-à-vis des technologies de l'information, une nouvelle forme de guerre fait son apparition, qui repose sur leur utilisation. En août 1999, l'UNIDIR a donc organisé en collaboration avec le Département des affaires de désarmement de l'ONU un séminaire sur « Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale ». Cette réunion a été organisée à la suite de l'adoption par l'Assemblée générale, qui était saisie de cette question pour la première fois, de la résolution 53/70 intitulée « Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale », en date du 4 décembre 1998. Des experts gouvernementaux et d'organisations non gouvernementales de premier plan ont assisté à la réunion qui a servi de cadre à un échange d'idées et de vues sur les questions relatives à la sécurité des technologies de l'information au sein du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'interférence non autorisée avec des systèmes d'information et de télécommunications ou avec des ressources informationnelles, ou leur utilisation à mauvais escient. Plus de 60 participants en provenance de plus de 40 pays y ont assisté.

36. En 1999, l'UNIDIR a entrepris un programme de recherche en vue d'étudier l'incidence de la prolifération des missiles et l'impact potentiel du déploiement de systèmes de défense antimissiles de théâtre et natio-

naux. Ces travaux aboutiront à la publication d'un certain nombre de petits ouvrages, parmi lesquels une publication présentant des données factuelles sur la prolifération des missiles, ainsi qu'une analyse plus approfondie des moyens de maîtriser la prolifération des missiles et la diffusion des technologies de missiles. Un atelier sur le sujet se tiendra en 2001. En ce qui concerne la défense antimissiles, la publication de trois petits ouvrages est prévue : une vue d'ensemble de la situation actuelle en termes de technologie et de programmes; une présentation des réactions possibles face à un éventuel déploiement; une analyse des incidences possibles en termes de désarmement et de maîtrise des armements. L'UNIDIR prévoit d'organiser une réunion à Wilton Park (Royaume-Uni), en février 2001, afin d'examiner les divers aspects des systèmes de défense antimissiles.

B. Sécurité régionale et désarmement

37. La sécurité régionale a toujours occupé une place importante dans le programme de recherche de l'Institut. Ces dernières années, celui-ci s'est particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

1. Maintien de la paix

38. Deux chargés de recherche de l'UNIDIR, Eric Berman et Katie Sams, ont consacré l'année 1999 à des recherches sur le maintien de la paix en Afrique. Leur ouvrage, intitulé *Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpabilities*, a été lancé à New York en avril 2000 en présence du Conseiller du Secrétaire général pour les missions spéciales en Afrique, Ibrahim Gambari, et de Christopher Coleman, du Département des opérations de maintien de la paix. Ce projet de recherche a été exécuté en collaboration entre l'UNIDIR et l'Institute for Security Studies d'Afrique du Sud. L'UNIDIR est à la recherche d'autres sujets de travaux sur le maintien de la paix.

39. L'Institut mène en outre un projet de recherche en Afrique de l'Ouest à l'appui du Moratoire sur les armes légères en Afrique de l'Ouest. Ce projet est décrit au paragraphe 50.

40. Au milieu de 2000, le numéro 3 de *Forum du désarmement* est consacré au maintien de la paix, avec des articles sur les thèmes suivants : privatisation du

maintien de la paix (Damien Lilly), une force permanente des Nations Unies (Steven Kinlock), maintien de la paix et vérification (Jane Boulden), actions régionales et partage de la charge (Eric Berman et Katie Sams), coopération militaro-civile (Catriona Gourlay) et commentaire spécial de l'Ambassadeur Gambari. Ce numéro vise à alimenter le débat animé en cours au sujet de l'évolution du maintien de la paix et de l'Organisation des Nations Unies.

2. Amérique latine

41. Partant de travaux de recherche sur le terrain effectués en 1998, Péricles Gasparini Alves a mené à bien son rapport intitulé « Illicit trafficking in firearms: prevention and combat in Rio de Janeiro, Brazil ». Ce rapport, qui contient des illustrations frappantes, doit paraître dans les prochains mois et appuie l'action menée en Amérique latine contre la prolifération des armes légères.

3. Moyen-Orient

42. La première édition du manuel de l'UNIDIR de définition de termes relatifs au contrôle des armements, au désarmement et à la sécurité paraîtra en anglais et en arabe afin de faciliter les aspects liés au contrôle des armements du processus de paix au Moyen-Orient. Cet ouvrage s'adresse au personnel de terrain au Moyen-Orient ainsi qu'aux jeunes chercheurs et aux diplomates. Un autre ouvrage sur les mesures de vérification et de confiance s'adressera aux mêmes groupes.

4. Asie

43. Le nouveau programme de bourses d'études de l'UNIDIR (voir par. 73 à 77) offrira dans un premier temps (2000-2001) des bourses à des chercheurs d'Asie du Sud. Elles seront attribuées sur la base d'un concours, compte dûment tenu de la représentation régionale. Quatre chercheurs de pays d'Asie du Sud travailleront ensemble à un projet de recherche à Genève pendant quatre à six mois. Ce document portera sur un aspect particulier de la sécurité régionale, son objet étant de constituer un apport au débat politique sur la sécurité dans la région.

44. En 1999, un boursier de recherche invité, Bobi Pirseyedi (Finlande), a étudié les mouvements des armes légères à travers l'Asie centrale. Publié au milieu de 2000, son rapport, intitulé « The small arms problem in Central Asia: features and implications », s'inscrit

dans le cadre d'un projet plus vaste consacré au trafic des armes légères (voir par. 54).

45. Alors que cinq pays d'Asie centrale négocient actuellement un accord visant à faire de la région une zone exempte d'armes nucléaires, l'UNIDIR se propose de publier une étude sur cette zone, qui en analyserait la portée et les moyens de mise en oeuvre.

C. Sécurité commune et désarmement

46. Les armes légères et les armes de petit calibre tuent des millions de personnes lors de conflits partout dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à cette question depuis de nombreuses années.

47. Le numéro 2 de *Forum du désarmement* paru en 2000 s'intitulait « Maîtrise des armes légères : quelle coordination? ». Accompagné d'un commentaire spécial du Président du Mali, Alpha Oumar Konaré, ce numéro présentait certains thèmes de discussion importants, dont la négociation sur les armes légères (Aaron Karp); les points de vue à partir du terrain (David Atwood et David Jackman); les apports de l'Organisation des Nations Unies (David Biggs); les préparatifs de la conférence de 2001 (Chris Smith); politiques nationales et accords régionaux concernant les exportations (Ian Anthony).

1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest

48. Au vu du succès rencontré par la conférence de l'UNIDIR tenue à Bamako à la fin de 1996, au cours de laquelle l'idée d'un moratoire sur les armes légères pour l'Afrique de l'Ouest a éveillé une nouvelle résonance politique, l'UNIDIR a entrepris un projet de recherche sur le processus de paix au Mali. Cette étude est centrée sur la méthode qui a permis de rassembler les armes légères dans ce pays pour aboutir à la cérémonie de la « Flamme de la paix ». L'Institut a consacré plusieurs ouvrages, des rapports de recherche, une étude technique et une note à ce projet.

49. La signature à Abuja, en octobre 1998, par tous les États de la CEDEAO, de la Déclaration d'un moratoire sur les transferts et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest a conduit à l'élaboration d'un programme d'application et d'un code de conduite pour le moratoire. Des consultations de haut niveau ont été consacrées en mars 1999, à Bamako, à la rédaction de ces documents. En collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement

en Afrique, l'UNIDIR a publié un rapport sur les travaux de ces réunions. Rédigé par Jackie Seck et intitulé « Moratoire ouest-africain sur les armes légères : consultations de haut niveau sur les modalités de la mise en oeuvre du PCASED » (Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement), ce rapport contient également le texte final du code de conduite adopté en décembre 1999.

50. Un projet venant appuyer l'application du moratoire sur les armes légères en encourageant les débats sur les politiques en matière de sécurité nationale et la maîtrise des armes légères dans certains États d'Afrique de l'Ouest, a été lancé à la fin de 1998. Avec pour thème « La consolidation de la paix et le désarmement pratique en Afrique de l'Ouest : rôle de la société civile », ce projet part de l'idée que si l'on veut lutter efficacement et durablement contre les armes légères dans une région en proie à la violence comme l'Afrique de l'Ouest, la participation de la société civile est une condition nécessaire. Ce projet, qui est dirigé par Anatole Ayissi, est ancré dans la société civile de l'Afrique de l'Ouest. En concertation avec un large groupe d'ONG locales de Sierra Leone et du Libéria, l'UNIDIR a lancé et entretient une série de travaux de recherche, de débats et de discussions sur les notions de sécurité et le rôle que la prévention de la prolifération des armes légères pourrait jouer dans la sécurité nationale et régionale.

51. Une série de documents d'auteurs sierra-léonais sont au stade de la mise au point finale : Joe A. D. Alie (Commission nationale pour la démocratie et les droits de l'homme), N. J. O. Cole (Directeur des douanes et accises), Michael Foray (Movement to United People), Chris Charley (Directeur du Service de recherche et de planification de la police sierra-léonaise), Abubakar H. Kargbo (chercheur), Binta Mansaray (Campagne pour une bonne gouvernance), Chris Squire (Fourah Bay College), Francis Kai Kai (Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion), Isaac Lappia (Amnesty International, Sierra Leone) et Khadijatu Mansaray (Autonomisation à la base en vue de l'autosuffisance). L'UNIDIR est par ailleurs en train de réunir une série de documents émanant d'ONG locales du Libéria, dont des contributions du Centre for Democratic Empowerment (CEDE), de l'Association of Female Lawyers of Liberia (AFELL), de National Police Training (NPTA), du National Catholic Secretariat (NCS), de la Commission paix et justice (JPC), de la Press Union of Liberia (PUL) et de l'Inter-Faith

Council of Liberia (IFCL). Ces documents devraient être utiles aux débats et discussions.

52. Avec ses partenaires des organisations non gouvernementales, intergouvernementales et des pouvoirs publics, l'UNIDIR est parfaitement conscient que ces documents et ces discussions ne doivent pas rester confinés dans les milieux de la recherche. Il est indispensable que les réflexions et les idées qui se dégagent de nos projets parviennent au public sur le terrain et, en particulier, aux villageois proches des frontières que traversent les armes légères et les munitions pour gagner des zones de conflit. Les débats nationaux sur la société civile, les armes légères et la sécurité en Afrique de l'Ouest s'articulent autour des idées exprimées dans ces documents, qui seront largement distribués aux organisations de la société civile, aux médias, aux pouvoirs politiques et autres parties prenantes de l'application du Moratoire. Ces débats nationaux fourniront une occasion unique aux organisations de la société civile de communiquer leurs conclusions et recommandations aux décideurs et, grâce aux médias, au grand public.

53. Ces travaux de recherche ont pour objet à long terme de sensibiliser, par l'intermédiaire des ONG de base, les communautés de toute l'Afrique de l'Ouest, en particulier les villes et villages frontaliers. Les personnes avec lesquelles l'UNIDIR travaille, de même que celles qu'il espère impliquer dans le processus à plus long terme, joueront effectivement le rôle de contrôleurs du Moratoire. Ces chercheurs et activistes non seulement feront partie des commissions nationales d'application du Moratoire (en vertu de l'article 4 du Code de conduite pour son application), mais en poursuivant leurs recherches, ils informeront, tant sur le plan national qu'au niveau international, de l'état d'avancement de l'application et joueront ainsi un rôle important dans la surveillance à long terme. Les chercheurs et acteurs locaux collaborant avec l'UNIDIR peuvent être considérés comme le noyau d'un corps indépendant de surveillance du Moratoire.

2. Perspectives régionales et transrégionales sur le trafic des armes légères

54. L'UNIDIR a lancé en 1999 un projet visant à étudier les mouvements d'armes légères illicites dans le monde. La première partie consiste à examiner les mouvements d'armes illicites en Asie centrale, qui trouvent leur origine dans les conflits prolongés en Afghanistan. Ces travaux ont été exécutés par Bobi

Pirseyedi, un chargé de recherche finlandais, et ont été publiés au milieu de 2000. L'étape suivante du projet consiste à examiner les mouvements d'armes illicites dans la Fédération de Russie, le Caucase et l'Europe orientale, une attention particulière étant accordée au rôle joué par le crime organisé dans la conduite pratique des activités de contrebande. Le projet examinera ensuite les mouvements d'armes légères de l'Asie du Sud vers l'Asie du Nord-Est. D'autres travaux pourraient porter sur les mouvements d'armes illicites au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et aux Amériques, ce qui permettrait d'établir une carte mondiale des principaux itinéraires empruntés par les trafiquants. Ces travaux permettraient en outre d'analyser l'incidence du trafic sur les conflits.

3. Militarisation des camps de réfugiés

55. En période de conflit, lorsque des centaines de milliers de réfugiés vivent dans des conditions déplorables et dangereuses, les différentes parties au conflit cherchent bien souvent à exploiter la vulnérabilité des réfugiés. Elles recrutent des jeunes – souvent des enfants – dans les milices, en leur offrant des vivres et des privilèges. Les camps servent de filières pour le commerce des armes et pour le renseignement. Bien trop souvent, les camps deviennent pour ainsi dire des camps d'entraînement et les semences d'un conflit continu y trouvent un terrain fertile. Avec le Center for International Security and Cooperation de l'Université de Stanford et le Centre de Genève pour les politiques en matière de sécurité, l'UNIDIR mène un projet d'étude de ce problème. Jackie Seck examine les mouvements d'armes légères dans les camps de réfugiés de Guinée, près de la frontière sierra-léonaise. Il s'agit d'identifier les causes communes de la militarisation des camps de réfugiés et donc d'aider les organismes d'aide aux réfugiés à planifier et mener à bien leurs activités.

4. Les séminaires du Forum de Genève sur les armes légères

56. Le Forum de Genève est un programme commun lancé en 1998 par l'UNIDIR, le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, dont l'action consiste entre autres à organiser une série de séminaires à Genève sur la lutte contre la diffusion des armes légères. Des experts internationaux sont invités à faire un exposé, qui est suivi d'un débat. En 1999, les séminaires ont porté sur

les thèmes suivants : l'Organisation des Nations Unies et les armes légères : rôle du Groupe d'experts gouvernementaux (orateurs : Christophe Carle, Ambassadeur Mitsuro Donowaki, Graciela Uribe de Lozano, Ambassadeur André Mernier); contrôle des mouvements, des disponibilités et des abus d'armes de petit calibre : un nouvel outil d'alerte avancée en cas de conflit violent (orateur : Edward J. Laurance); l'initiative norvégienne concernant les transferts d'armes légères : l'Afrique de l'Ouest et au-delà (orateur : Ole-Petter Sunde); guerre, paix et armes de petit calibre en Colombie : étude de cas (orateur : Daniel García-Peña Jaramillo).

57. Le Forum de Genève a tenu à la fin de juin 2000 un séminaire consacré à la réglementation des activités des marchands et fournisseurs d'armes : questions et propositions (orateurs : Brian Wood, Johan Peleman et Brian Johnson-Thomas). Lora Lumpe abordera ultérieurement la question de la course des armes : le marché noir mondial des armes légères, Virginia Gamba devant examiner la question des initiatives visant à maîtriser les armes légères en Afrique.

5. Mines terrestres

58. Le dernier numéro du *Forum du désarmement* (No 4, 1999) s'intitulait « Vers un monde sans mines ». Il contenait un commentaire spécial de Jody Williams et des articles sur les survivants des mines (Jerry White), l'application de la Convention sur l'interdiction des mines (David Atwood), la vérification par les citoyens (Stephen Goose et Mary Wareham), l'officialisation de la vérification de la Convention (Trevor Findlay), le mécanisme intersessions (Steffen Kongstad), les progrès relatifs aux principes applicables à l'action antimines (Bill Howell) et activités postérieures au déminage (Denise Coghland).

59. Dans le cadre du projet relatif au coût du désarmement, l'UNIDIR a entrepris des recherches sur l'évaluation en collaboration de l'application de la Convention sur l'interdiction des mines. Ce projet fait appel aux techniques de suivi et d'évaluation en concertation.

60. Cherchant à saisir tous les aspects des problèmes liés à l'action antimines, l'UNIDIR choisira trois programmes précis localisés dans différentes régions du monde, au Cambodge, au Mozambique et au Nicaragua. Ces pays ont été choisis pour tenir compte de la diversité des conditions socioéconomiques, écologiques et culturelles dans lesquelles se déroule l'action

antimines et des différentes expériences liées aux réactions des donateurs et aux réactions locales à la pollution par les mines. La manière dont l'action antimines est menée dans chaque pays fera l'objet d'une évaluation détaillée qui servira à alimenter les débats au sujet des meilleures pratiques de la communauté qui se consacre à l'action antimines humanitaire. Une série d'ateliers sera organisée dans chaque pays pour réunir un large éventail de parties prenantes engagées dans l'action antimines, dont des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales comme le Centre cambodgien d'action antimines, Norwegian People's Aid, Halo Trust, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, Global Information Channel, le Service d'action antimines de l'ONU, le Département des opérations de maintien de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des représentants des pouvoirs locaux chargés des opérations de déminage ainsi que des représentants des communautés locales et des victimes des mines.

61. Ce projet fera l'objet d'un important rapport de la série de l'UNIDIR ainsi que de documents d'information plus courts et d'articles. Le rapport sera largement diffusé dans les milieux du contrôle des armements, dont les missions diplomatiques de Genève, les institutions de recherche indépendantes, certains spécialistes et organismes spécialisés dans l'action antimines. Les résultats des travaux de recherche seront par ailleurs diffusés lors d'un colloque de haut niveau qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève. Le rapport apparaîtra en outre sur le site Web de l'UNIDIR à l'intention de toutes les personnes qui s'intéressent à l'action antimines humanitaire.

V. Coopération

62. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et institutions du système des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant du désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a conclu des arrangements techniques avec de nombreuses autres organisations.

A. Constitution de réseaux électroniques

63. En collaboration avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, l'UNIDIR a mis au point DATARIS, une base de données télématique sur les projets et instituts de recherche du monde entier. Cette base de données peut être consultée à partir du site Web de l'UNIDIR et les établissements peuvent mettre à jour leur information en utilisant un mot de passe.

64. Le site Web de l'UNIDIR est régulièrement mis à jour. De plus en plus, ses activités de collaboration avec d'autres chercheurs passent par son site Web ou se font par courrier électronique, ce qui permet à l'Institut de publier sous forme électronique et d'atteindre certaines régions du monde d'accès difficile. L'échange de données électroniques permet en outre à l'UNIDIR de se tenir au courant des développements dans le domaine du désarmement et de la sécurité, ce qui l'aide sans ses activités de recherche.

B. Forum du développement

65. L'UNIDIR publie une revue trimestrielle bilingue, *Forum du développement*. Chaque numéro porte sur un thème lié à la sécurité et au désarmement. Des dossiers y sont présentés sur le thème essentiel, d'autres questions faisant l'objet d'articles plus courts. Chaque numéro contient un récapitulatif des projets de recherche et des publications récentes de l'Institut. Les autres établissements sont encouragés à informer l'UNIDIR de leurs activités afin qu'il les fasse figurer dans cette publication. La revue a porté récemment sur les thèmes suivants : « Les inspections sur place : mêmes problèmes, autres solutions »; « Vers un monde sans mines »; « Où va le TNP? »; « Maîtrise des armes légères : quelle coordination? ». Les prochains numéros seront consacrés aux questions suivantes : « Maintien de la paix : évolution ou extinction » et « Armes biologiques et à toxines et défense antimissiles ».

C. Conférences, séminaires et réunions-débats

66. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Ces réunions ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de

contrôle des armements et de désarmement, mais aussi de favoriser la coopération avec les établissements de recherche et entre ceux-ci.

67. Grâce à son site Web, l'Institut sert parfois de forum électronique aux institutions de recherche ainsi qu'à des organismes nationaux et internationaux s'occupant de désarmement et de sécurité internationale, qui peuvent ainsi apprendre à mieux se connaître. Les conférences électroniques permettent d'économiser du temps et de l'argent. L'UNIDIR accueille actuellement une conférence électronique sur le remaniement du programme de désarmement et de sécurité.

68. En collaboration avec le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR offre, dans le cadre du Forum de Genève, la possibilité d'un échange d'informations et de discussions informelles entre la communauté diplomatique et de recherche de Genève. Des experts sont invités à s'exprimer sur un thème donné, leur exposé étant suivi de questions-réponses. En 1998, le Forum a examiné les problèmes liés à la prolifération des armes légères. En 2000-2001, il sera étendu de manière à développer les contacts entre les milieux universitaires, les ONG et la communauté diplomatique de Genève. Le Forum élargi rassemblera par ailleurs à Genève les trois grands secteurs du désarmement, des droits de l'homme et de l'action humanitaire, qui pourront ainsi débattre des questions d'intérêt commun et approfondir leur réflexion.

D. Collaboration avec d'autres institutions

69. L'UNIDIR a continué à accroître le nombre des organisations collaborant à ses projets de recherche et réunions. Le Forum de la sécurité internationale se tiendra en 2000 à Genève et l'UNIDIR participera à ses préparatifs et à son déroulement. Une partie de la contribution de la Suisse consistera à financer les groupes de discussion spécialisés en Suisse. L'UNIDIR est un membre actif du groupe de discussion sur la maîtrise des armements et il a participé à des réunions ainsi qu'à l'établissement de rapports sur différents aspects de la prévention des conflits et de la maîtrise des armements.

70. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système, les organes des Nations Unies élargissent leur coopération. Dans ce contexte, l'UNIDIR a renforcé sa

coopération avec le Département des affaires de désarmement. À titre d'exemple, le séminaire commun sur la sécurité et la technologie de l'information s'est tenu en août 1999 et d'autres séminaires communs devraient être organisés en 2000 et au-delà. L'UNIDIR participe aux travaux du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, qui est une émanation du Département des affaires de désarmement et dont les réunions se tiennent à New York.

71. L'Institut poursuit également sa collaboration avec le PNUD en Afrique de l'Ouest, outre qu'il collabore étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. L'UNIDIR espère collaborer aussi avec les centres régionaux pour l'Asie et l'Amérique latine.

72. L'UNIDIR collabore avec plusieurs autres organes du système des Nations Unies. Il cherche à appuyer les travaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales dans tout le système, en s'intéressant en particulier aux connexions entre la paix, la sécurité, le désarmement, les droits de l'homme et le développement. Il participe actuellement à une série de réunions organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève afin de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies en Europe et d'autres organismes de recherche. Grâce à ces réunions, des rencontres ont désormais lieu régulièrement entre l'UNIDIR, l'Université des Nations Unies (UNU), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme solaire mondial (PSM) et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. L'Office des Nations Unies à Genève a organisé avec l'UNU en juin 2000 une importante réunion d'organes de recherche et de formation des Nations Unies. Cette rencontre a été l'occasion de lancer l'idée de projets de recherche en collaboration; c'est ainsi que l'UNIDIR élabore, avec l'UNITAR et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, un programme sur la prévention des conflits.

E. Programme de bourses et de stages

73. Le programme de bourses a pour objet d'offrir une formation à des chercheurs de pays en développement afin de corriger le déséquilibre actuel en faveur des pays riches; de leur offrir une possibilité d'échanges avec des chercheurs de pays développés, le Secrétariat de l'ONU, les délégations et des institutions

non gouvernementales; et d'améliorer la qualité des travaux de l'UNIDIR, ce qui ne peut qu'améliorer la qualité de l'information que l'Institut adresse aux États et aux instituts. Ce programme garantit la participation de chercheurs sur une base politique et géographique équitable. Les bourses durent normalement de trois à 12 mois et les boursiers sont associés aux projets de recherche en cours. La base de recherche de Genève se trouve ainsi sensiblement renforcée et une bonne partie des travaux des boursiers est publiée par l'UNIDIR pour être diffusée dans le monde entier.

74. Selon le nouveau programme de bourses de l'Institut, quatre chercheurs d'une région donnée passeront de quatre à six mois à Genève pour collaborer à un travail de recherche axé sur une question particulièrement difficile liée à la sécurité régionale. L'étude alimentera la discussion générale sur la sécurité de leur région.

75. La première année, les bourses seront réservées à des chercheurs d'Asie du Sud. Elles seront attribuées sur concours, compte dûment tenu de la représentation régionale. Les différents éléments du thème de recherche seront arrêtés en commun par l'UNIDIR et les quatre boursiers. Par la suite, l'UNIDIR souhaiterait attirer des boursiers d'Asie du Nord-Est, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes, du Moyen-Orient, d'Afrique australe, d'Europe centrale et d'Afrique de l'Est.

76. En 2001, l'UNIDIR commencera à réunir des fonds pour mettre sur pied un programme de bourses à l'intention de jeunes journalistes du monde entier.

77. Le programme de stages de l'UNIDIR, de plus en plus concurrentiel, réunit de jeunes chercheurs stagiaires du monde entier pendant de courtes périodes. Essentiellement des étudiants du troisième cycle, les stagiaires ne sont pas rémunérés (ils sont souvent boursiers dans leur pays d'origine) et sont affectés à une cellule de recherche en qualité d'assistant. L'UNIDIR est en train de rationaliser son programme de stages de façon à mieux concilier les besoins des étudiants et les siens propres. On cherchera expressément à associer des stagiaires aux nouveaux boursiers.

F. L'éducation pour le désarmement

78. À partir de 2001, l'UNIDIR explorera les moyens d'appuyer les nouvelles initiatives des universités, des organisations de la société civile, des organisations

internationales, des Nations Unies et des États Membres concernant l'éducation pour la paix, le désarmement et la non-prolifération.

VI. Publications

79. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit notamment de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* et de divers ouvrages et rapports de recherche. L'Institut vient de relancer sa collaboration avec la Dartmouth Publishing Company, sous la marque Ashgate Publishing Limited, avec laquelle plusieurs ouvrages devraient être publiés conjointement, ce qui devrait toucher un plus large public. Le premier livre à paraître dans le cadre de cette coentreprise est le fruit d'une collaboration avec le Département des affaires de désarmement. Sous le titre *Small arms control : Old Weapons, New Issues*, il s'agit d'une compilation de communiqués présentés au Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur les armes légères en 1997 et 1998.

80. Entre juillet 1999 et juin 2000, l'UNIDIR a publié les ouvrages suivants :

- *Small Arms Control: Old Weapons, New Issues*, par Lora Lumpe (éd.), 1999, 302 p., ISBN 0 7546 2076 X, édité pour l'UNIDIR par Ashgate Publishing Limited (Aldershot).
- *The Potential Uses of Commercial Satellite Imagery in the Middle East*, 1999, 58 p., publication des Nations Unies, UNIDIR/99/13.
- *A Report on the Activities and Finances of the United Nations Institute for Disarmament Research*, rapport 1997/1998, UNIDIR/99/17.
- *West Africa Small Arms Moratorium: High-Level Consultations on the Modalities for the Implementation of PCASED*, par Jacqueline Seck, 2000, 81 p., publication des Nations Unies, UNIDIR/2000/2. Existe également en français : *Moratoire ouest-africain sur les armes légères : Consultations de haut niveau sur les modalités de la mise en oeuvre du PCASED*, par Jacqueline Seck, 2000, 83 p., publication des Nations Unies, UNIDIR/2000/2.
- *Peacekeeping in Africa: Capabilities and Culpa-bilities*, par Eric G. Berman et Katie E. Sams, 2000, 540 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.00.0.4.

- *The Small Arms Problem in Central Asia: Features and Implications*, par Bobi Pirseyedi, 2000, 120 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : GV.E.00.0.6.

Forum du désarmement

- No 3 : 1999 On-site Inspections: Common Problems, Different Solutions
- No 3 : 1999 Les inspections sur place: mêmes problèmes, autres solutions
- No 4 : 1999 Vers un monde sans mines
- No 1 : 2000 What Next for the NPT?
- No 1 : 2000 Où va le TNP?
- No 2 : 2000 Small Arms Control : the need for coordination
- No 2 : 2000 Maîtrise des armes légères : quelle coordination?

Notes

¹ Les rapports antérieurs sur les activités de l'Institut ont été publiés sous les cotes A/38/475, A/39/553, A/40/725, A/41/676, A/42/607, A/43/686, A/44/421, A/45/392, A/46/334, A/47/345, A/48/270, A/49/329, A/50/416, A/51/364, A/52/272, A/53/187 et A/54/201.

² Résolution 39/148 H de l'Assemblée générale, annexe.

Annexe I

Recettes et dépenses pour 1998 et 1999 et prévisions pour 2000 et 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>Prévisions pour 2000</i>	<i>Prévisions pour 2001</i>
A. Fonds disponibles au début de l'année	289,6	741,3 ^b	840,8 ^d	1 052,9 ^f
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons privés	1 248,4 ^a	755,9 ^c	1 112,3 ^e	456,6 ^g
Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	213,0	213,0	213,0	213,0
Autres contributions interorganisations	11,2	2,2	–	–
Intérêts	42,6	39,6	20,0	10,0
Recettes diverses	6,6	–	–	–
Montant total	1 521,8	1 010,7	1 345,3	679,6
C. Remboursement aux donateurs	–	(8,8)	–	–
D. Montant total des fonds disponibles	1 822,3	1 743,2	2 186,1	1 732,5
E. Dépenses	1 070,4	902,4	1 133,2	1 063,2
F. Autres comptes créditeurs	10,6	–	–	–
G. Solde du fonds à la fin de l'année	741,3 ^b	840,8 ^d	1 052,9 ^f	669,3 ^h

^a Dont une partie de la contribution de la France pour 1997 (voir la ventilation des contributions volontaires pour 1998 à l'annexe III).

^b Dont 122 500 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1998.

^c Voir la ventilation des contributions volontaires pour 1998 à l'annexe III.

^d Dont 100 000 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1999.

^e Voir la ventilation des prévisions de contributions volontaires pour 2000 à l'annexe III.

^f Dont 131 500 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2000.

^g Voir la ventilation des prévisions de contributions volontaires pour 2001 à l'annexe III.

^h Dont 121 500 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2001.

Annexe II

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	1998	1999	Prévisions pour 2000	Prévisions pour 2001
A. Dépenses directes de programme et d'administration				
Honoraires et frais de voyage des consultants	–	90,0	50,5	87,3
Groupes spéciaux d'experts	134,1	12,9	34,0	30,0
Traitements et dépenses communes de personnel	434,3 ^b	383,2	448,7 ^c	450,3 ^d
Contrat de prestations de services individuels	368,2	323,2	383,9	322,8
Frais de voyage du personnel en mission	18,2	20,9	44,4	47,2
Formation linguistique	0,3	1,6	3,6	3,6
Autre formation spécialisée	–	5,0	5,0	5,0
Autres travaux contractuels d'imprimerie	1,2	1,1	2,5	3,0
Publicité et promotion	–	6,9	–	–
Location d'une salle de conférence	1,5	–	1,0	1,0
Location de matériel de conférence	2,8	2,2	2,0	2,0
Représentation	4,7	2,6	2,5	2,0
Entretien du matériel de bureautique	6,2	2,7	5,0	7,0
Papier pour travaux de reproduction interne	7,9	15,2	17,0	18,0
Livres de bibliothèque	0,5	1,9	2,5	–
Abonnements et commandes renouvelables	0,4	–	–	2,5
Fournitures informatiques	2,0	1,0	2,5	3,0
Frais bancaires	–	1,7	–	–
Programme de bourses (allocation)	25,3	–	60,6	33,0
Programme de bourses (frais de voyage)	–	–	10,0	–
Achat de matériel de bureau	19,6	7,6	13,7	5,0
Perte ou gain au change	2,4	–	–	–
Total A	1 029,6	879,7	1 089,4	1 022,7
B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	40,8	33,3	43,8	40,5
Montant total des dépenses (total A + B)	1 070,4	913,0	1 133,2	1 063,2
C. Réserve de trésorerie opérationnelle (15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	122,5	100,0	131,5	121,5
Total général A + B + C	1 192,9	1 013,0	1 264,7	1 184,7

^a Ces chiffres pourraient augmenter dès confirmation des prévisions actuelles de financement.

^b Y compris le traitement du Directeur pour 1997 et les dépenses communes de personnel correspondantes.

^c Sur la base des coûts salariaux standard pour 2000 – version 07 – applicables à Genève.

^d Sur la base des coûts salariaux standard pour 2001 – version 07 – applicables à Genève.

Annexe III

Contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1998 et 1999 et état actuel des contributions pour 2000 et 2001

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributions volontaires</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000^a</i>	<i>2001^a</i>
A. Contributions publiques				
Australie	40 000	-	-	-
Belgique	-	-	11 300	-
Brésil	45 000	-	-	-
Canada	-	-	13 514	-
Chypre	1 000	-	-	-
Danemark	11 760	-	-	-
Égypte	-	5 000	5 000	5 000
États-Unis d'Amérique	151 000	-	-	-
États-Unis d'Amérique (Institute on Global Conflict and Cooperation – IGCC)	-	-	100 000	-
Finlande	27 778	29 077	23 622	-
Ghana	-	-	5 000	5 000
Grèce	7 600	7 600	7 600	7 600
France	420 000 ^b	280 000	300 000	300 000
Inde	-	-	5 000	5 000
Israël	4 930	5 000	5 000	5 000
Italie	5 000	-	-	-
Luxembourg	2 671	-	2 196	2 000
Norvège	100 000	95 000	84 992	75 000
Nouvelle-Zélande	4 000	-	-	-
Pays-Bas	10 000	11 425	12 000	12 000
République de Corée	-	15 000	-	-
Royaume-Uni	366 840	243 000	190 000	-
Suède	-	15 800	-	-
Suisse	47 886	46 243	40 114	40 000
Total des contributions publiques	1 245 465	753 145	805 338	456 600
B. Dons privés				
Fondation Ford	-	-	247 000	-
Fonds des Nations Unies/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international	-	-	50 000	-
UBS AG	-	-	10 000	-

<i>Contributions volontaires</i>	1998	1999	2000 ^a	2001 ^a
Université de Dortmund (Allemagne)	2 972	–	–	–
Université du Michigan	–	2 800	–	–
Montant total des dons privés	2 972	2 800	307 000	–
Montant total des contributions volontaires	1 248 437	755 945	1 112 038	456 600

^a Ces chiffres augmenteront dès confirmation des prévisions actuelles de financement.

^b Dont une partie de la contribution de la France pour 1997.

Annexe IV

État actuel des prévisions de contributions volontaires pour 2000

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Montant total des contributions	Affectation	
		Projet spécial	Autres (y compris les dépenses d'administration)
Belgique (annoncée)	11 300	9 040	2 260
Canada (reçue)	13 514	11 262	2 252
Égypte (annoncée)	5 000		5 000
États-Unis (IGCC)	100 000	80 000	20 000
Finlande (annoncée)	23 622	19 685	3 937
Fondation Ford (annoncée)	247 000	205 833	41 167
France (reçue)	300 000	50 000	250 000
Ghana (annoncée)	5 000	4 167	833
Grèce (reçue)	7 600		7 600
Inde (reçue)	5 000		5 000
Israël (annoncée)	5 000		5 000
Luxembourg (reçue)	2 196		2 196
Norvège (annoncée)	75 000	62 500	12 500
Norvège (reçue)	9 992	8 327	1 665
Pays-Bas (annoncée)	12 000	10 000	2 000
Royaume-Uni (reçue)	20 000	16 667	3 333
Royaume-Uni (annoncée)	170 000	136 000	34 000
Suisse (reçue)	40 114	33 428	6 686
UBS AG (annoncée)	10 000	8 333	1 667
Fonds des Nations Unies/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international	50 000	40 000	10 000
Total	1 112 338	695 242	417 096
		62,5 %	37,5 %

Annexe V

Contributions volontaires à l'UNIDIR, 1990-2000

	1990		1991		1992
URSS ^a	775 712	URSS ^b	292 315	France	298 886
France	244 014	France	260 000	Suisse	89 012
Suisse	57 999	Suisse	63 043	Norvège	58 000
Norvège	54 975	Fondation Ford	50 000	Chine ^b	55 500
Fondation Ford	50 000	Norvège	49 917	Fondation Ford	50 000
Suède	40 000	Fondation Volkswagen	33 333	Suède	25 000
Bulgarie ^b	32 178	Suède	25 000	Canada	20 719
République démocratique allemande ^b	26 595	Finlande	19 917	Finlande	14 135
Canadian International Institute for Peace and Security (CIIPS)	21 828	Autriche	19 084	Australie	14 435
Finlande	18 528	Espagne	15 000	Espagne	14 039
Australie	15 897	Allemagne	12 500	Allemagne	11 000
Chine	10 000	Chine	10 000	Nigéria	10 193
Nouvelle-Zélande	10 000	Inde	10 000	Inde	10 000
Espagne	10 000	Nigéria	10 000	République de Corée	7 000
Grèce	5 000	Canada	8 748	CIIPPS	5 367
République de Corée	5 000	Australie	7 395	Grèce	5 000
Chypre	400	Pays-Bas	5 974	Indonésie	5 000
		Indonésie	5 000	Argentine	3 861
		République de Corée	5 000	Nouvelle-Zélande	3 732
		Nouvelle-Zélande	4 441	Brésil	2 000
		Sri Lanka	3 000	Myanmar	1 500
				Chypre	1 000
				Malte	1 000
				Bangladesh	503
Total	1 378 126		909 667		706 882
Total des contributions en monnaie convertible	583 641		617 352		651 382

^a Dont 735 712 dollars en monnaie non convertible.

^b Contribution en monnaie non convertible.

1993		1994		1995	
France	275 600	France	275 600	France	279 734
Norvège	149 959	Norvège	156 652	Fondation Ford	165 000
Fondation Ford	74 000	Suisse	79 382	Norvège	157 983
Suisse	66 225	Espagne	31 134	Fondation McArthur	82 920
Fondation Volkswagen	43 210	Pays-Bas	27 704	Suisse	68 363
US Institute for Peace (USIP)	30 000	Autriche	23 718	Fondation Winston	40 000
Espagne	19 393	Allemagne	23 078	Finlande	39 843
Australie	14 021	Australie	22 775	Pays-Bas	39 134
Finlande	11 342	Suède	18 254	USIP	35 000
Chine	10 000	Finlande	14 050	Royaume-Uni	31 250
Allemagne	10 000	République de Corée	11 000	États-Unis	30 000
Grèce	7 000	Nouvelle-Zélande	8 570	Ploughshares Fund	20 000
Indonésie	5 121	Grèce	7 000	Allemagne	18 997
Nouvelle-Zélande	4 072	Luxembourg	3 132	Espagne	15 953
République de Corée	3 000	Sri Lanka	3 000	République de Corée	15 000
Sri Lanka	3 000	Brésil	2 000	Suède	7 994
Luxembourg	2 786	Myanmar	1 500	Australie	7 685
Myanmar	1 500			Grèce	7 000
République islamique d'Iran	1 000			Afrique du Sud	5 000
CIIPS	782			Luxembourg	3 553
Jamaïque	500			Chili	1000
Total	729 511		708 549		1 071 409

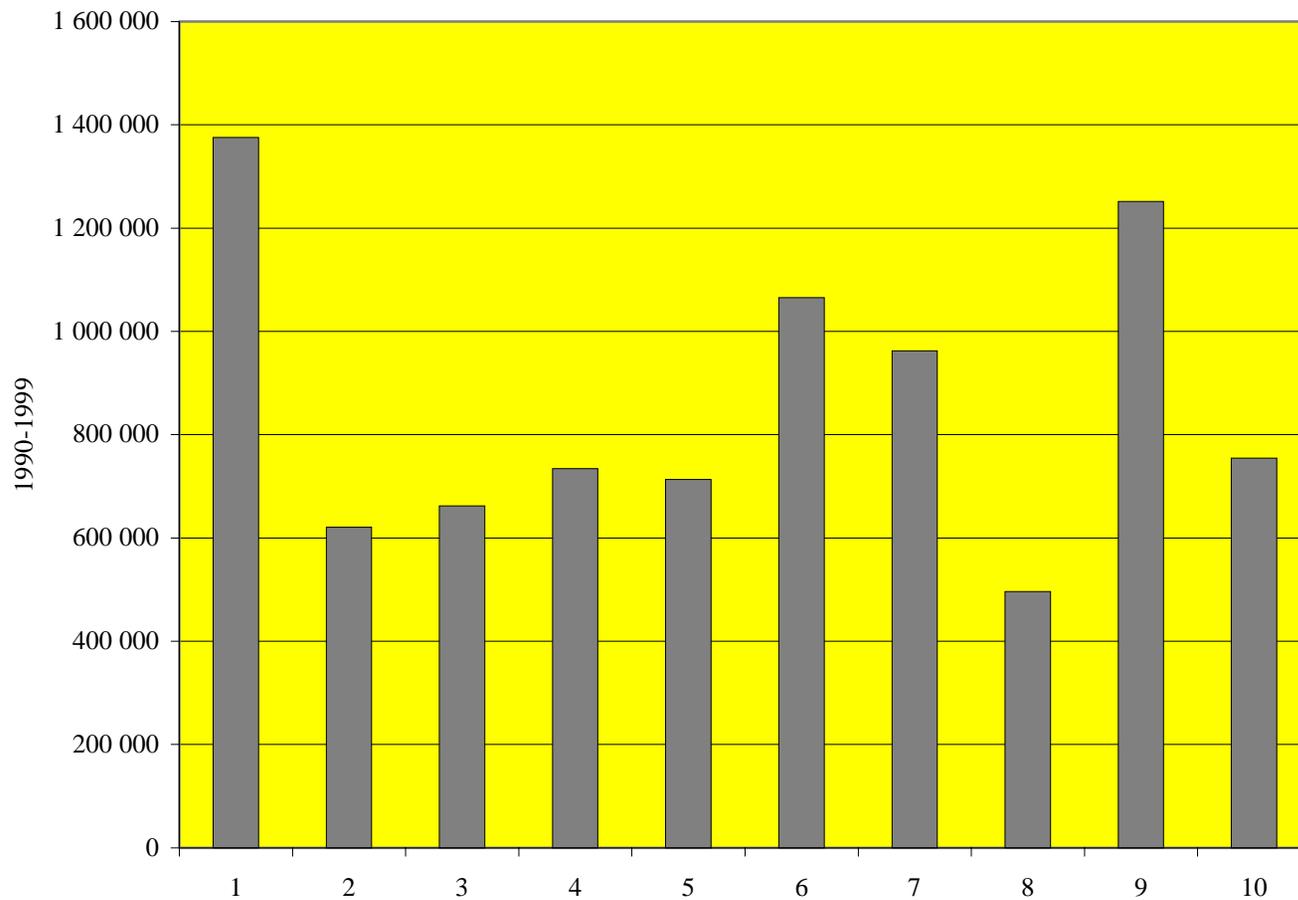
1990		1991		1992	
France	279 734	France	140 000	France	420 000
Norvège	256 299	Norvège	100 000	Royaume-Uni	366 840
Suisse	154 535	Suisse	45 946	États-Unis	151 000
Pays-Bas	130 531	Argentine	44 280	Norvège	100 000
République de Corée	40 000	Brésil	40 000	Suisse	47 886
Fondation McArthur	23 000	Pays-Bas	32 427	Brésil	45 000
Finlande	22 844	Finlande	30 188	Australie	40 000
Grèce	7 600	République de Corée	15 000	Finlande	27 778
Nouvelle-Zélande	4 877	PNUD	15 000	Danemark	11 760
Espagne	8 052	Conseil de l'Europe	10 000	Commission européenne ^a	11 171
Royaume-Uni	7 636	Grèce	7 600	Pays-Bas	10 000
Australie	7 395	OTAN ^a	3 848	Grèce	7 600
Allemagne	5 000	Chili	3 660	Italie	5 000
Suède	5 000	Luxembourg	2 701	Israël	4 930
OTAN ^a	4 063	Mexique	2 059	Nouvelle-Zélande	4 000
Luxembourg	3 177			Université de Dortmund (Allemagne)	2 972
				Luxembourg	2 671
				Chypre	1 000
Total	959 743		492 709		1 259 608

^a Comptabilisée en tant que contribution reçue au titre d'arrangements interorganisations.

	<i>1999</i>		<i>2000</i>
France	280 000	France	300 000
Royaume-Uni	243 000	Fondation Ford	247 000
Norvège	95 000	Royaume-Uni	170 000
Suisse	46 243	États-Unis (IGCC)	100 000
Finlande	29 077	Norvège	84 992
Suède	15 800	Fonds des Nations Unies/ Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international	50 000
République de Corée	15 000	Suisse	40 114
Pays-Bas	11 425	Finlande	23 622
Grèce	7 600	Royaume-Uni	20 000
Israël	5 000	Canada	13 514
Égypte	5 000	Pays-Bas	12 000
Université du Michigan	2 800	Belgique	11 300
PNUD Mali ^a	2 200	UBS AG	10 000
		Grèce	7 600
		Égypte	5 000
		Ghana	5 000
		Inde	5 000
		Israël	5 000
		Luxembourg	2 196
Total	758 145		1 112 338

^a Comptabilisée en tant que contribution reçue au titre d'arrangements interorganisations.

Financement de l'UNIDIR – Total 1990-1999



Annexe VII

Nombre de contributeurs par an

